

VD_GERICHTE TV13.053719 vom 10. März 2014

VD Tribunal cantonal, 2014-03-10, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/vd_gerichte_TV13.053719

FR: VD_GERICHTE TV13.053719 du 10 mars 2014

IT: VD_GERICHTE TV13.053719 del 10 marzo 2014

Erwägungen

E. 4

Par requête du 6 décembre 2013, N._____SA a conclu, avec suite de frais et dépens, à l'octroi de l'effet suspensif à titre préliminaire, au constat de la nullité de l'ordonnance du 9 septembre 2013 à titre principal et à l'admission de la demande de révision à titre subsidiaire.

- 4 - Dans sa réponse du 20 janvier 2014, W._____ a conclu au rejet des conclusions de N._____SA, ainsi qu'au paiement par celle-ci d'une amende disciplinaire de 2'000 fr. et de dépens de 5'000 francs. N._____SA s'est déterminée le 31 janvier 2014. En d roit :

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.